

Sciences de la Santé 1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.1402.F.15

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2019/2020

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 65h

Temps de travail personnel encadré : 23h

Temps de travail personnel individuel : 37h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé XX crédits ECTS sur les modules théoriques et XX crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.
- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive : intégrer l'auto et l'hétéro-évaluation dans la perspective de développer sa pratique professionnelle, transformer ses propres expériences, celles de ses pairs et celles des patient-e-s en opportunités d'apprentissage.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Acquérir des connaissances scientifiques récentes en lien notamment avec les systèmes cardiovasculaire et uro-néphrologique, basées sur des données probantes et nécessaires à la compréhension de données physiopathologiques, qui leur permettront d'effectuer des actions préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives, de réhabilitation et d'accompagnement.
- Acquérir des connaissances en pharmacologie en lien avec les systèmes cardiovasculaire et uro-néphrologique,
- Intégrer des principes fondamentaux relatifs à la promotion de la santé.
- Initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes. Pour cela, les étudiant-e-s seront amené-e-s à :
 - Étudier la démarche de santé publique,
 - Expliciter la salutogénèse et à intégrer les déterminants de la santé dans la réflexion de soins,
 - S'approprier les concepts de l'approche communautaire des soins.
- Développer des capacités de réflexion, en lien avec les notions générales de normalité et de pathologie en santé mentale et en psychiatrie.

Raisonnement en physiologie des systèmes**Compétences principales visées**

Référence : Ledergerber, C., Mondoux, J. & Sottas, B. (2009). *Projet Compétences finales pour les professions de la santé HES : Rapport final (Annexe 1)*. Berne : Conférence des recteurs de Hautes Ecoles Spécialisées de Suisse.)

- b(1) : Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation.
- b(4) : Maîtriser le raisonnement clinique et être apte à élaborer des mesures qui s'insèrent de manière systémique dans la prise en charge et l'accompagnement de la personne.
- c(3) : Etre à même d'innover et de développer son activité professionnelle par l'acquisition de savoirs scientifiques et pouvoir mener une réflexion permanente de sa pratique qui conduit à l'actualisation des connaissances et aptitudes tout au long de la vie.
- d(3) : Etre à même de présenter et documenter ses actes de manière pertinente et à être compris par les autres.

Objectifs généraux

Cette unité de cours permet aux étudiant-e-s de :

- Mettre en évidence et analyser les liens et interactions entre les différents systèmes, la compréhension des normes et de l'écart à la norme pouvant conduire à l'épuisement de l'organisme.
- Développer la compréhension des problèmes de santé comme une perturbation d'un équilibre physiologique dynamique.
- Développer la démarche de raisonnement clinique biomédical afin de pouvoir la transférer dans le raisonnement clinique spécifique à chaque profession.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Sciences de la santé****Contenus**

Système cardiovasculaire, traitements, soins infirmiers

- Adaptation cardio-vasculaire néonatale
- Cardiopathies congénitales
- Volémie/déshydratation
- Hypertension artérielle
- Syndrome coronarien aigu
- Insuffisance cardiaque
- Maladies thromboemboliques veineuses
- Troubles du rythme et troubles de la conduction
- Introduction à la pharmacologie
- Troubles de la coagulation et pharmacologie
- Eléments de pharmacologie cardiovasculaire

Système uro-néphrologique, traitements, soins infirmiers

- Insuffisance rénale
- Infections de l'appareil urinaire adulte et enfant
- Affections prostatiques
- Lithiases urinaires
- Eléments de pharmacologie uro-néphrologique

Notions générales de normalité et de pathologies en santé mentale et en psychiatrie :

- Le psychisme et le somatique

Haute école de santé
Genève

- La chronicité
- Définitions des concepts de base en santé publique et santé communautaire
- Salutogénèse dans la prise en soin infirmière
- Concepts de promotion de la santé et de prévention dans les soins infirmiers et dans la société
- Déterminants de santé et pratique infirmière
- Définitions de réseaux de santé
- Épidémiologie descriptive : définitions et mesures

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, séminaires, recherche documentaire, lectures d'articles, e-learning, apprentissage par problème, vignettes cliniques, simulation, forum, tests formatifs, Moodle HES-SO.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (atelier, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentiels).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

Raisonnement en physiologie des systèmes

Contenus

Impact du stress sur la physiologie des systèmes.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral d'introduction, Questionnaire à Choix Multiple d'auto-évaluation, Séminaires de raisonnement par processus, Autoapprentissage

Exigences de fréquentation

Présence obligatoire à tous les séminaires et à l'examen oral de raisonnement par processus.

Toute absence sans motif valable au sens de l'article 14 du règlement d'études à un séminaire entraîne l'obligation de rendre un travail écrit individuel complémentaire à remettre au responsable de module de la filière au plus tard le dernier jour du semestre d'automne. Ceci ne dispense pas de se présenter à la présentation orale B.

Toute absence sans motif valable au sens de l'article 14 du règlement d'études ou retard, le 18 octobre 2019 entraîne une présentation B « non acquis ».

5. Modalités d'évaluation et de validation

Sciences de la santé

L'évaluation du module repose sur un examen écrit individuel, en salle, sous forme de questions fermées à choix multiples (QCM). L'examen porte sur l'ensemble du contenu du module, excepté les cours inter-filières. Cet examen écrit individuel aura lieu le 11 février 2020.

Raisonnement en physiologie des systèmes

L'évaluation de cette partie repose sur :

- A. Une synthèse écrite sous forme de 4 à 5 diapositives PowerPoint (ou supports équivalents) produite en groupes interfilières et restituée au plus tard le **11 octobre 2019 à 23h59**, par e-mail, aux tuteurs désignés.
- B. Une présentation orale argumentée, en groupes interfilières, de la synthèse A le **18 octobre 2019**.

La présentation B doit obtenir le qualificatif « Acquis ».

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E, déterminée par le résultat de l'examen écrit individuel en salle. La partie B doit être acquise.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Haute école de santé
Genève

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX au module

Pas de remédiation

Sciences de la santé

La remédiation consiste en un examen écrit individuel, en salle, sous forme de QCM, ayant lieu en semaine 26.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Raisonnement en physiologie des systèmes

Si la présentation en groupes interfilières B est jugée « non acquise », le groupe doit compléter l'argumentation de sa synthèse et la remettre par email aux tuteurs désignés au plus tard le **21 octobre 2019 à 23h59**.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir le qualificatif « Acquis ».

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la qualification « non acquis » et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

L'examen de répétition se présente sous la forme d'un examen écrit individuel, en salle, sous forme de QCM, ayant lieu en semaine 35.

Pour se préparer à l'examen de répétition, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 20, alinéa 7 du Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO *du 5 septembre 2017*, sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

En cas d'échec de plus d'un module par année, se référer au Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO en vigueur.

7. Bibliographie principale

Ballamy, V. (2004). Enquête : Troubles mentaux et représentations de la santé mentale. *Santé mentale*, (93), 32-34.

Clavagnier, I. (2011). Prise en charge d'un syndrome coronarien aigu. *La revue de l'infirmière*, 170, 43-44.

Corvol, P. (2014). Nouveautés thérapeutiques dans le traitement de l'hypertension artérielle. *Biologie Aujourd'hui*, 208(3), 207-209.
<https://doi.org/10.1051/jbio/2014024>

Fédération Française de cardiologie (S.d.). *Maladies* / Fédération Française de cardiologie. Accès : <http://www.fedecardio.org/votre-coeur/maladies>

Guo, P., East, L. & Arthur, A. (2012). A preoperative education intervention to reduce anxiety and improve recovery among Chinese cardiac patients: A randomized controlled trial, International. *Journal of Nursing Studies*, 49, 129-137.

Gutzwiller, F. & Paccaud, F. (2009). Médecine sociale et préventive-Santé publique. Berne : Ed. Hans Huber

J.-M. Jouannic. *Anomalies cardiaques fœtales : diagnostic prénatal et prise en charge périnatale*. EMC - Obstétrique 2010:1-8 [Article 5-031-A-38].

Jobin, L. & al. (2012). La santé et ses déterminants: Mieux comprendre pour mieux agir. *Axe Éthique et Santé des Populations*. Direction des communications du ministère de la santé et des services sociaux, Québec.

Marieb, E. N. & Hoehn, K. (2010). *Anatomie et Physiologie humaines*. (4e éd., adaptation de la 8e éd.américaine). Saint-Laurent : ERPI / Paris : Pearson Education.

Santé publique Suisse. (2008). *Loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé (LPrév) / Loi fédérale sur l'Institut suisse pour la prévention et la promotion de la santé: Réponse au processus de consultation*.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable :	Béatrice Bernard
Maîtres d'enseignement :	Béatrice Bernard, Géraldine Bouvet, Noelia Delicado, Sandrine Favre, Karine Jäggi, Serge Lony-Cyrille, Petra Mèche, Wendy Pacini, Aurèle Sagne, Murielle Szynalski, Isabelle Villommet
Chargé-e-s de cours :	Luisella Congiu-Mertel, Marie-José Dubas, Sabrina Fedele, Hasna Pfeifle-Majmou
Vacataire-s expert-s :	Sont amenés à intervenir pour répondre aux besoins spécifiques du module.
Assistant-e-s :	A définir

Descriptif validé le 30 août 2019 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers